

**Orientations pastorales diocésaines
relatives à
l'initiation chrétienne des jeunes**

INTRODUCTION

L'évangélisation est la mission de l'Église. Pour être fidèle au Christ dont elle est le corps, cette Église doit porter au monde la Bonne Nouvelle du salut révélé et réalisé par lui. L'annonce de l'Évangile se fait toujours dans un contexte déterminé, en tenant compte de la situation socioculturelle des destinataires du message, des possibilités concrètes et des limites des familles, des paroisses et de l'école comme de l'éclairage venu des études sur la religion vécue par les gens. Un des lieux importants où l'Église répond à cette mission qui lui est confiée est celui de l'initiation à la vie chrétienne. Et un des lieux privilégiés de cette initiation, de cette entrée dans la vie chrétienne, est celui de la préparation, de l'accès et du suivi immédiat à la célébration des sacrements dits de l'initiation: baptême, confirmation et eucharistie¹.

*L'initiation chrétienne est le processus de mise au monde d'une chrétienne ou d'un chrétien par la communauté ecclésiale qui, sous la puissance de l'Esprit Saint, l'oriente vers Jésus Christ ressuscité accordant sens à la vie et guidant vers le Père².+

En présentant l'initiation chrétienne comme un processus ou un ensemble de parcours, nous signifions qu'elle ne consiste pas simplement à développer des contenus. Elle propose plutôt de relier connaissances et apprentissages, d'opérer une synthèse qui ne se limite pas au savoir catéchétique mais intègre toutes les autres dimensions de la vie chrétienne: éthique, liturgique, communautaire. Une telle conception de l'initiation chrétienne nous incite à éviter toute inscription massive des jeunes dans la réception d'un sacrement soit en raison de l'âge, soit en raison de son degré de scolarisation.

Les présentes orientations s'inscrivent dans la saisie de la définition donnée plus haut. Elles offrent quelques points de repères aux parents, aux pasteurs, aux agentes et agents de pastorale, aux bénévoles qui, au nom de toute l'Église, portent davantage la responsabilité de l'initiation chrétienne des jeunes par les sacrements.

¹ Bien que n'étant pas un sacrement de l'initiation chrétienne, le sacrement du pardon et de la réconciliation est aussi concerné par ces orientations à cause de l'âge auquel les enfants peuvent accéder à la confirmation et à l'eucharistie.

² D. Lamarche, *Le baptême, une initiation?* Éditions Paulines, Montréal, Éditions du Cerf, Paris, p. 51

LES RESPONSABLES DE L'INITIATION CHRÉTIENNE PAR LES SACREMENTS

C'est toute la communauté qui porte la responsabilité de l'initiation chrétienne des enfants. Au sein de cette communauté, ceux qui, les premiers, la concrétisent, ce sont les parents. C'est à eux qu'il revient, non seulement de demander le baptême de leurs enfants, mais encore de guider leurs premiers pas vers Jésus le Christ. C'est à eux aussi qu'il revient, en tout premier lieu, d'aider les enfants en âge de scolarité à demander l'accès aux sacrements du pardon, de la confirmation, de l'eucharistie. Ces parents, les membres de leur famille, les parrains et marraines des enfants sont membres de l'Église qui reconnaît la grande part de responsabilité qui leur revient dans l'initiation chrétienne des jeunes. La communauté dont ils sont membres doit leur offrir le soutien dont ils ont besoin pour accomplir cette part de mission qui leur est confiée.

Si la famille est la cellule initiale où les enfants apprennent à vivre chrétiennement, elle n'est pas cependant le seul lieu de l'initiation. L'école et, surtout, la communauté chrétienne doivent consentir certains efforts à cette initiation. Il ne faut pas attendre de l'école qu'elle prépare les enfants à la célébration des sacrements. On est cependant en droit d'attendre qu'elle livre un enseignement religieux de qualité selon les programmes dûment approuvés par les autorités compétentes; on doit aussi pouvoir compter sur elle pour offrir aux écoliers, par le biais de la pastorale scolaire, des ateliers de pratique évangélique.

Quant à la paroisse, il lui revient d'offrir les parcours qui permettent aux enfants qui se préparent à accéder aux sacrements de vivre, à leur mesure, une expérience fraternelle de vie ecclésiale dans la foi, dans l'engagement, dans la célébration. Il lui revient encore de soutenir les parents de façon particulière en ces moments où eux-mêmes sont appelés à accompagner de manière plus assidue leur enfant dans cette étape importante de sa vie chrétienne. Il lui revient aussi de se montrer accueillante à créer des liens avec la pastorale scolaire ou même de suggérer ces liens.³ Il lui revient enfin de faire en sorte que l'initiation chrétienne des enfants par l'accès aux sacrements soit un temps fort où toute la communauté puisse être elle-même initiatrice en se réinitiant à son propre mystère.

LES CONDITIONS D'ACCÈS AUX SACREMENTS

Pour que les sacrements de l'initiation poursuivent leur but d'initier à la vie chrétienne, il faut d'abord que les conditions d'accès à tout sacrement soient respectées. Ces conditions sont au nombre de quatre: a) la demande du sacrement, b) la foi en Jésus Christ, c) la présence de la communauté, d) la célébration rituelle. Certes, les pasteurs, les agentes et agents de pastorale ne peuvent mettre en doute l'intention des demandeurs; en évitant tout moralisme de mauvais aloi, ils peuvent et ils doivent cependant faire en sorte que ces derniers approfondissent, dans la vérité, le sens et la véracité de leur demande de même que le sens et la vérité des sacrements qui seront célébrés. De même, ces pasteurs, agentes et agents de pastorale seraient malvenus de mettre en doute la foi des demandeurs; ils doivent cependant leur faire connaître que les sacrements sont pour les croyantes et croyants qui veulent vivre en relation au Dieu de Jésus Christ et que des moyens peuvent leur être offerts pour faciliter leur croissance dans la foi. Quant à la présence de la communauté et à la célébration rituelle, il revient en premier lieu aux responsables de la communauté de les assurer dans le sens et dans les formes qui conviennent à l'entrée progressive dans l'Église de Jésus Christ.

³ À titre d'exemple, les activités reliées à la remise des évangiles pourraient être intégrées à la démarche initiatique comme apprentissage de la lecture biblique et de l'écoute de la Parole de Dieu.

La demande

L'Église n'impose jamais un sacrement. Elle le célèbre quand il est demandé. Il est donc important que les demandeurs du sacrement - les parents, quand il s'agit du baptême d'un tout petit, et les enfants en âge de scolarité quand il s'agit de leur baptême ou d'un autre sacrement - présentent leur demande de façon significative. Personne n'est propriétaire des sacrements. Ceux-ci sont donnés à l'Église qui, dans le plus grand respect des sacrements eux-mêmes et des personnes qui les demandent, a le pouvoir de les célébrer. Il revient donc aux personnes mandatées pour accueillir la demande au nom de toute l'Église, d'aider les demandeurs à clarifier le sens et les intentions de leur demande dans une grande liberté de conscience. Le respect dû aux demandeurs se traduit, pour une bonne part, dans la confiance qu'on fait à ces derniers de vouloir et de pouvoir progresser dans le sens qu'ils veulent accorder à leur demande et dans l'approfondissement du message évangélique et du sens des sacrements qui seront célébrés.

La foi

Pour n'être pas réduit à un rite vide de sens, tout sacrement doit être célébré dans la foi. Il en est ainsi des sacrements de l'initiation chrétienne comme des autres sacrements. Certes, on n'attend pas pour célébrer un sacrement que le candidat -surtout si c'est un enfant - soit rendu au sommet de la foi, ni même qu'il puisse citer en les expliquant tous les articles du Credo de Nicée-Constantinople. Il importe cependant que ce candidat puisse affirmer avec une certaine consistance sa foi, sa confiance en Jésus le Christ et que, surtout, il partage la foi de l'Église en adhérant au Seigneur ressuscité présent et agissant dans le monde par son Esprit.

La communauté

Si les sacrements sont donnés à l'Église, c'est d'abord pour que l'Église soit Église et qu'elle parle et agisse aujourd'hui à la manière de son Seigneur. Quand elle initie ses membres, la communauté Église se réinitie elle-même. Ainsi, les parents sont les membres de la communauté les plus proches des initiants dans leur vie quotidienne. Ils participent à leur initiation en vivant, au quotidien des jours, des valeurs, des attitudes, des comportements promus par l'Évangile: le partage, l'entraide, le service, le pardon... La famille peut être une cellule très importante de la communauté chrétienne bien qu'elle ne puisse porter à elle seule toute la responsabilité de l'initiation chrétienne.

La paroisse doit aider les parents à percevoir et à vivre à leur manière la part d'initiation qui leur revient. Elle doit aussi offrir aux enfants des lieux et des moyens de naître à la foi, de grandir dans cette foi, d'agir conformément à cette foi, de vivre à leur mesure, au nom de leur foi, certains engagements au sein de la communauté ou en lien avec elle, de prier et de célébrer le Seigneur qui les accueille dans son Église baptisante, réconciliante, confirmante, communiant. La paroisse doit former des catéchètes⁴ qui accompagnent les enfants dans

⁴ Si certains parents peuvent être catéchètes, ce n'est jamais au titre de la parentalité qu'ils le sont pas plus qu'ils ne sont médecins parce qu'ils sont parents. Cependant, tous les parents chrétiens sont, à ce titre, éveilleurs et éducateurs de la foi de leurs enfants, comme tous les parents doivent pouvoir veiller sur la santé de leurs enfants. La catéchèse est, au sens propre, l'enseignement élémentaire concernant la vie, la foi et les comportements chrétiens. Elle est, au sens restreint et selon Vatican II, en rapport très étroit avec toutes les fonctions essentielles de l'Église. Au sens large, elle est une forme d'évangélisation des chrétiens, une action de la communauté ecclésiale, une action de l'Église en rapport avec la situation concrète des humains pour les rendre capables de comprendre l'évangile, de le célébrer, de le vivre et de participer activement à l'édification de la communauté et à la diffusion de la Bonne Nouvelle. (Cf. Günter Biemer, *Dictionnaire de théologie* sous la direction de Peter Eicher, Éditions du Cerf, Paris, p.50-56)

leur cheminement. Mais, c'est toute la communauté des chrétiennes et des chrétiens qui accueille les enfants dans l'assemblée célébrante et leur accorde la place à laquelle ils ont droit dans l'ensemble de la vie ecclésiale. La communauté signifie combien il lui est important de se régénérer, de se laisser questionner et déranger par ses nouveaux membres, de s'adapter aux besoins nouveaux qui se manifestent en son sein comme dans le monde.

La célébration rituelle

Les rites initiatiques sont importants. Ils marquent le passage. Leur fonction symbolique, sacramentelle dit et réalise la rencontre du Ressuscité avec son Église et avec le sujet du sacrement. Ces rites ne sont pas magiques. Ils sont de l'ordre du mystère, du projet de salut révélé et réalisé en Jésus Christ. La naissance à la vie de fille ou de fils de Dieu, l'ouverture à l'Esprit Saint qui fait l'Église et l'envoie dans le monde, le repas à la table de Dieu, symbolisés réellement dans le baptême, dans la confirmation et dans l'eucharistie rendent compte de l'action de Dieu, de celle de l'Église et de celle de la chrétienne ou du chrétien particulièrement concerné par le sacrement. C'est donc dans la plus grande dignité et dans le plus grand respect possible de Dieu, de l'Église et de l'initié lui-même que doivent être célébrés les sacrements de l'initiation chrétienne. C'est au cours de célébrations liturgiques sobres et signifiantes que les rites doivent être mis en valeur et accomplis de telle manière qu'ils aient la meilleure chance d'être compris et de toucher les enfants comme l'ensemble de la communauté.

Ces quatre conditions qui assurent la validité et la licéité de tout sacrement seront mieux assurées si les orientations suivantes sont respectées dans l'initiation chrétienne des enfants.

ORIENTATIONS PASTORALES

1. La démarche initiatique des enfants visera plus que le seul accès à la célébration ponctuelle d'un sacrement.

Cela signifie que la démarche initiatique est un processus qui vise à faire entrer les enfants dans la foi chrétienne, dans la fraternité évangélique, dans l'engagement ecclésial et dans la célébration liturgique; cela signifie aussi qu'il sera l'occasion, pour les membres de la communauté, de se réinitier à cette foi, à cette fraternité, à cet engagement, à la célébration.

Cela implique que les initiés comme les initiateurs saisissent progressivement la place de la célébration des sacrements dans la vie chrétienne. Bien que cette célébration des sacrements dont certains sont réitérables soit très importante, elle n'est pas le tout de cette vie qui, de soi, est elle-même sacramentelle.

Cela demande aux responsables de la communauté chrétienne de sensibiliser cette dernière à son rôle dans la transmission de la foi et de la soutenir de diverses manières dans l'accomplissement de ce rôle et dans sa croissance dans la vie ecclésiale.

2. À toutes les étapes de la démarche initiatique, le rôle des parents sera respecté.

Cela signifie d'abord qu'il revient aux parents de demander le baptême de leur enfant, de faire le premier éveil spirituel et religieux du tout-petit, d'accompagner l'enfant dans la demande que ce dernier adresse à la communauté de célébrer sacramentellement le pardon, d'être confirmé, de participer à l'eucharistie, sans jamais imposer leur choix à l'enfant qui ne serait pas prêt à demander l'accès à l'un ou l'autre de ces sacrements.

Cela implique aussi qu'une fois la demande adressée d'accéder à l'un ou l'autre des sacrements de l'initiation chrétienne, les parents accompagnent, au sein de leur famille et dans la vie ordinaire, le cheminement de leur enfant en leur apprenant - par leur façon d'être et de dire - comment on vit quand on accepte de marcher à la suite de Jésus.

Cela demande de la part des responsables des communautés chrétiennes qu'ils soient attentifs à aider les parents à percevoir leur rôle d'initiateurs et à bien choisir les parrain et marraine de leur enfant; que ces responsables se soucient du soutien dont ont besoin les parents et qu'ils voient à ce qu'ils puissent avoir les instruments qui conviennent dans l'exercice de cet important ministère parental; qu'ils offrent aux parents l'accompagnement qui convient pour que ces derniers assurent le suivi normal à la célébration de chacun des sacrements.

3. Une démarche qui facilite le cheminement de l'initiant sera mise en place depuis la demande du baptême jusqu'au terme de l'initiation chrétienne.

Cela signifie en tout premier lieu qu'un accent particulier sera mis sur la préparation des parents qui demandent le baptême pour leur enfant afin qu'il leur soit donné de mieux comprendre le sens de l'engagement qu'ils prennent et qu'ils soient assurés de l'aide qui leur sera offerte dans leur rôle de parents initiateurs.

Cela implique que, sans mettre sur les épaules des parents des fardeaux impossibles à porter, on leur manifeste toute la confiance à laquelle ils ont droit dans l'accomplissement de leur rôle parental et qu'on les aide à percevoir comment la vie familiale peut être le lieu de la toute

première initiation chrétienne.

Cela demande aux communautés chrétiennes d'être accueillantes aux familles, surtout à celles qui ont de jeunes enfants; que les responsables de ces communautés voient à ce que des moyens favorisant l'éveil de la foi des tout-petits soient offerts à ces familles; que les célébrations liturgiques, particulièrement certaines célébrations dominicales, aient un caractère familial; que des activités pastorales permettent et facilitent la participation familiale tout au cours de la période d'initiation chrétienne; que l'appartenance communautaire soit facilitée aux familles, particulièrement aux enfants qui s'initient à la vie chrétienne par les sacrements de confirmation, du pardon et de l'eucharistie.

4. La démarche initiatique des enfants comprendra les éléments suivants.

- a) préparation des parents au baptême de leur enfant;
- b) éveil religieux des tout-petits;
- c) inscription au cours d'enseignement moral et religieux catholique durant les années du cours primaire;
- d) préparation aux sacrements du pardon et de l'eucharistie;
- e) célébration des sacrements du pardon et de l'eucharistie;
- f) apprentissage de la lecture biblique et de l'écoute de la Parole de Dieu;
- g) expérience du service fraternel (e.g. guignolée - rencontre des personnes âgées - etc.);
- h) expérience de la vie communautaire (e.g. participation à des mouvements de jeunes - participation à diverses activités de la communauté - etc.);
- i) préparation au sacrement de la confirmation;
- j) confirmation.

Cela signifie qu'une collaboration doit être assurée, tout au long du processus initiatique, entre la famille, la paroisse, l'école et certains lieux alternatifs comme les mouvements de jeunes.⁵ Il faut aussi tenir compte des accents privilégiés à mettre sur certains éléments de la démarche initiatique. Ainsi, le contexte actuel nous amène à consacrer une attention toute particulière à l'éveil religieux des tout-petits et à la pastorale-jeunesse.

Cela implique la diversité des méthodes pédagogiques d'initiation et la collaboration de plusieurs bénévoles tout au long du processus initiatique. Ces bénévoles doivent avoir une formation adéquate. Pour faciliter cette diversité, et dans le cadre du renouvellement des paroisses, il peut être de bon aloi que des collaborations soient établies entre différentes communautés du diocèse. Dans tous les cas, il faudra cependant veiller à ce que les diverses méthodes utilisées soient approuvées par l'Évêque. Il faudra en outre garder le souci de favoriser l'appartenance ecclésiale toujours marqué dans le lien à une communauté chrétienne, même si cette communauté n'est pas celle du territoire où on demeure.

Cela demande aux responsables des communautés chrétiennes une vigilance particulière dans le choix des personnes affectées directement à la mise en place et à l'administration du processus initiatique. Le pasteur qui assure la présidence de la communauté est concerné par l'ensemble du parcours. Certes, il ne peut en porter seul toute la responsabilité, mais il lui revient de faire en sorte que les membres de la communauté et les personnes plus directement concernées par des tâches précises ayant trait à la démarche initiatique les accomplissent de la meilleure façon et avec le plus de satisfaction possible.

Ces orientations proviennent de convictions pastorales profondes et largement acceptées par

⁵ Le document de travail produit par le Comité épiscopal de l'éducation de l'A.É.Q., *Proposer aujourd'hui la foi aux jeunes: une force pour vivre* est éclairant dans l'exercice de cette collaboration.

l=ensemble du personnel pastoral de l=Église diocésaine de Saint-Jean-Longueuil.

CONVICTIONS PASTORALES

1. **L=initiation chrétienne devrait conduire les initiés et les initiateurs à progresser dans les apprentissages de la vie chrétienne:**
 - _ Vivre en relation au Dieu de Jésus Christ;
 - _ Participer davantage à la communion ecclésiale;
 - _ Agir à la manière de Jésus;
 - _ Célébrer le Seigneur Jésus dans la prière et dans les sacrements;
 - _ Faire des liens entre l=Évangile reçu et leurs façons d=y répondre.

2. **L=initiation chrétienne des enfants est le fruit d=une collaboration complémentaire entre:**
 - _ La famille et, particulièrement, les parents;
 - _ La communauté chrétienne (pasteurs, agentes et agents de pastorale, collaboratrices et collaborateurs bénévoles, croyantes et croyants);
 - _ Les mouvements, la pastorale jeunesse paroissiale et scolaire qui facilitent aux enfants l=apprentissage des diverses dimensions de la mission ecclésiale: partage de la foi, fraternité évangélique, engagement, célébration;
 - _ L=école qui offre l=enseignement moral et religieux catholique et l=animation pastorale.

3. **L=initiation chrétienne ne se limite pas à la préparation de la célébration et à la célébration elle-même des sacrements:**
 - _ C=est à la vie chrétienne tout entière sacramentelle qu=il importe d=initier;
 - _ Les investissements pastoraux ne peuvent pas tous être accordés à l=unique initiation des enfants. Pour que les adultes de la communauté, et tout particulièrement les parents, soient de véritables initiateurs, il faut qu=ils puissent être aidés à poursuivre leur croissance dans la foi et dans l'appartenance ecclésiale;
 - _ La démarche proposée aux enfants vise à les initier à la vie chrétienne (cf. 1^{ère} conviction) par les sacrements.

4. **L=accès aux sacrements suppose une pratique de la vie chrétienne:**
 - _ Bien que personne ne puisse juger de cette pratique et de sa qualité, il importe que les demandeurs des sacrements puissent avoir la chance de se situer de manière responsable dans leur décision de vivre cette pratique;
 - _ La pratique de la vie chrétienne dont il s=agit est présentée dans l=énoncé de la première conviction.

5. **Les mécanismes d=accompagnement des initiants doivent être variés pour respecter les divers modes d'apprentissage de la vie chrétienne:**
 - _ Il importe que les démarches proposées définissent clairement les responsabilités des divers intervenants et intervenantes et favorisent la complémentarité des rôles;
 - _ Ces démarches devraient être assez souples pour être utilisées en différentes situations et assez intéressantes pour donner le goût de poursuivre l=initiation à la vie chrétienne ou la croissance dans cette vie.

6. **L=accès à la célébration des sacrements doit être liée aux dispositions des candidates ou des candidats:**

- Il faut éviter de lier cet accès à un âge précis ou à un degré scolaire;
 - Dans le cas d'enfants baptisés en âge de scolarité, il faut considérer la possibilité de rétablir l'ordre d'accès aux sacrements: baptême, confirmation, eucharistie.
- 7. Il est de première importance d'offrir une formation adéquate aux intervenantes et aux intervenants collaborant à l'initiation chrétienne:**
- Cette formation ne peut consister qu'en la seule acquisition de connaissances même si cet aspect de la formation est important;
 - Le ressourcement spirituel des intervenantes et des intervenants peut les qualifier en tant que témoins du Christ qui appelle à vivre selon l'Évangile.
- 8. Les orientations pastorales présentées par le Comité de l'éducation chrétienne de l'A.É.Q. dans le document *Proposer la foi aux jeunes, une force pour vivre* doit nous inspirer dans l'exercice de l'initiation chrétienne des enfants:**
- Ce document propose de renouveler notre perspective sur l'éducation de la foi en nous efforçant d'amorcer et de dégager au plus près de la vie, au fond des coeurs, cette expérience spirituelle qui fait vivre, qui conduit à l'essentiel, au coeur de la foi;
 - Il invite, dans la saisie des parcours dictés par la vie même, à *proposer le pas possible plutôt que le saut impossible+.

CONCLUSION

Ces orientations données à l'Église de Saint-Jean-Longueuil visent à une qualité toujours meilleure de l'initiation chrétienne par les sacrements. Elles ne prétendent pas à la totale uniformité dans l'exercice de cette tâche pastorale si importante pour l'Église. Car si l'Église célèbre les sacrements, les sacrements font l'Église. Ces orientations visent à l'unité, à la communion de toute l'Église locale dans l'oeuvre d'évangélisation qui s'accomplit quand de nouveaux chrétiens entrent dans l'Église pour y vivre en disciples du Christ.

Les balises présentées dans ce document n'ont d'autre objectif que d'appeler les familles, les paroisses, les écoles et certains autres lieux alternatifs, comme les mouvements de jeunes, à marcher sur les sentiers nouveaux tracés par les situations inédites actuelles des initiants comme des initiateurs, sentiers qui conduisent à la proposition de la foi chrétienne, de la fraternité évangélique, de l'engagement ecclésial et de la célébration du Dieu de Jésus Christ toujours attentif et présent à la vie de son peuple.

Donné à Longueuil, le dix-septième jour de février de l'année mil neuf cent quatre-vingt-dix-huit.

+ Jacques Berthelet c.s.v.

↙ Jacques Berthelet, C.S.V.
évêque de Saint-Jean-Longueuil

Jacques Berthelet, p.s.

Jacques Leboeuf, ptre
chancelier